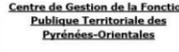


Récapitulatif de l'inspection 2019

Dates

Réception Autorité Territoriale :
 Information du CT / CHSCT :





Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales
 Service hygiène et sécurité
 Joch

Site / Services	Date	Risques identifiés				Propositions de l'ACFI			Déjà identifié N-1	Plan d'actions de la collectivité		
		Observations	Illustration page	Nature du risque / Thématique	Priorité	Humaines	Organisationnelles	Techniques		Mesures de prévention effectives	Délai	Responsable
Hôtel de ville - Garage Municipal - Salle des fêtes	04/06/2019	Hôtel de ville ; Salle des fêtes : Absence des vérifications générales périodiques concernant les installations électriques.	15	Base Documentaire	1	/	Effectuer les contrôles et vérifications périodiques des installations électriques de l'hôtel de ville et de la salle des fêtes. Organiser dans le registre de sécurité incendie les documents relatifs aux vérifications générales périodiques. Ne garder que l'année N-1	Prendre en compte les éventuelles remarques de ces vérifications.				
		Garage municipal : Présence d'une échelle en bois.	11	Chute de hauteur	2	/	Evacuer l'échelle en bois non réglementaire.	Faire l'achat d'une échelle plus légère et dotée de dispositifs antidérapants.				
		Salle des fêtes ; Accès à la scène : Présence d'un bloc de béton faisant office de marche.	11	Circulation et matérialisation des lieux de travail	2	/	Supprimer le risque de trébuchement.	Enlever le bloc de béton et la planche de bois.				
		Hôtel de ville : Absence de signalétique du risque électrique.	13	Electrique	3	/	Apposer une signalétique risque électrique sur le placard électrique.	/				
		Salle de repos : Présence d'une vitre extérieure cassée.	11	Circulation et matérialisation des lieux de travail	3	/	/	Réparer la vitre cassée.				
		Salle des fêtes : Porte de placard manquante sous l'évier.	11	Circulation et matérialisation des lieux de travail	3	/	/	Fixer une porte de placard sous l'évier.				
		Absence de mise à jour du Document Unique pour l'année 2019 ainsi que des indicateurs RPS 2018.	7	Base Documentaire	3	/	Mettre à jour le Document Unique pour octobre 2019. Réaliser les indicateurs RPS pour l'année 2018.	/				
		Absence registre santé et sécurité.	9	Base Documentaire	3	Expliquer aux agents l'utilité de ce registre.	Mettre en place le registre santé et sécurité dans tous les services.	/				
		Absence registre danger grave et imminent.	9	Base Documentaire	3	Expliquer aux agents l'utilité de ce registre ainsi que la procédure danger grave et imminent.	Mettre en place le registre danger grave et imminent à l'hôtel de ville.	/				
		Assistant de prévention : Absence d'assistant de prévention et de lettre de cadrage.	9	Base Documentaire	3	/	Nommer l'assistant de prévention par voie d'arrêté. Fournir une lettre de cadrage fixant les moyens à disposition de l'assistant de prévention.	/				
Assistant de prévention : Absence de formation initiale.	9	Base Documentaire	3	Former un assistant de prévention auprès du CNFPT.	/	/						

Signature de l'Autorité territoriale
Cachet de la collectivité